

EXTRAIT du PROCES VERBAL
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance Ordinaire du 06 juin 2016

Nbre Conseillers en exercice = 19
 Nbre Conseillers présents = 15
 Nbre Conseillers votants = 17

OBJET

**Décision modificative n° 1
 au Budget 2016**

délibération n° 9

L'an deux mil seize, le six juin, le Conseil Municipal de la Commune de HOUEMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du trente et un mai, sous la présidence de Monsieur Daniel MAGRON, Maire.

Etaient présents : M. MAGRON, Maire, Mme GERARD, MM. BIGEREL, MOUGEL, MARCHAL, Mme COCHET, Adjoints, Mme LAMASSE, MM. KLEJMANN, Conseillers Municipaux Délégués, Mmes BRISBARE-CLAUDEL, PREVOST, MELINETTE, LETSCHER, M. KLUSKA, Mme MANGIN, M. CORDIER, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : M. PETRONIO, Conseiller Municipal Délégué, Mme FERRY et M. GUILMIN, conseillers municipaux.

Etait absent : M. WASSIAMA, Conseiller Municipal Délégué

Ont donné pouvoir : M. PETRONIO à M. le Maire, Mme FERRY à M. CORDIER

Conformément à l'article L. 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a désigné, à l'unanimité par ses membres, Mme PREVOST pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Rapporteur indique que des virements de crédits doivent être opérés de la manière suivante :

Article	Libellés	Inscription budget avant DM1	Augmentation crédits	Diminution crédits	Inscription budget après DM1
2045111	Opération 100130 – migration outil info à DSIT biens mobiliers	4 200,00 €	6 000,00 €		10 200,00 €
2045112	Opération 100130 – migration outil info à DSIT bâtiments install	9 663,59 €		- 6 000,00 €	3 663,59 €
20422	Bâtiments et installations	0,00 €	1 000,00 €		1 000,00 €
21318	Opération 100175 – trav.sanit.plomberie.serr. Parc Ronchère	31 500,00 €		- 1 000,00 €	30 500,00 €
7311	Taxe foncières et taxe d'habitation	716 213,00 €		= 59,00 €	716 154,00 €
7336	Droit de place	0,00 €	59,00 €		59,00 €
	Total	761 576.59 €	7 059,00 €	7 059,00 €	761 576.59 €

Après avis favorable à l'unanimité de la commission des Finances et des Moyens Généraux du 30 mai 2016,

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à procéder aux virements de crédits susvisés dans le cadre d'une décision modificative n° 1 au Budget 2016, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la somme de 7 059,00 € sans modification de l'équilibre du budget.

Le Maire,

Daniel MAGRON

Je certifie que le présent acte a été notifié ou publié selon la réglementation en vigueur et que la convocation du Conseil Municipal a été faite le 31 mai 2016



Le Maire,

Daniel MAGRON